

« Si Votre Révérence me donne licence, je la prierai à ce que m'écrivant, elle mette une petite enveloppe sur la lettre avec cette inscription. A mon R. Père le Père Charles du Loius, Recteur du grand collège de la Compagnie de Jésus à Lyon. Par ce moyen ma lettre viendra en mains franche de port.

« De Votre Révérence, etc. »

LE PÈRE THÉOPHILE RAYNAUD A DOM LUC D'ACHÉRY.

« De Lyon 20 mai 1659.

« J'ai un peu tardé à remercier Votre Révérence des deux pièces qu'il lui a plu m'adresser; parce que je voulais les voir devant et le relieur m'a tant fait vaquer que pitié a été de l'attendre tant. Enfin je me suis donné le bien de voir ces livres qui sont beaux et bons et peut-on dire à Launoy qu'il en a dans l'aile. Ce brouillon (car il faut dire avec saint Basile figue figue) ne finira jamais de tracasser et de brouiller sur tout ce qui est le plus vrai et solide, tant qu'il vivra. Je l'ai déjà instruit deux fois et il ferait bien mieux de vivre doucement que de tant remuer sans fondement. Mais c'est son génie, pour ne pas dire en Payen c'est son *fatum*.

« Quand j'aurais quelque chose propre pour reconnaître la charité de Votre Révérence je ne m'oublierai pas de mon

---

multa meditatur, in ipso ætatis flore interceptus est. » *Præf. in Imæcul. Bened.*

Cf. *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.*

Bib. nat. Fonds Franç. 16861. *Nécrologe de Saint-Germain-des-Prés.*